



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

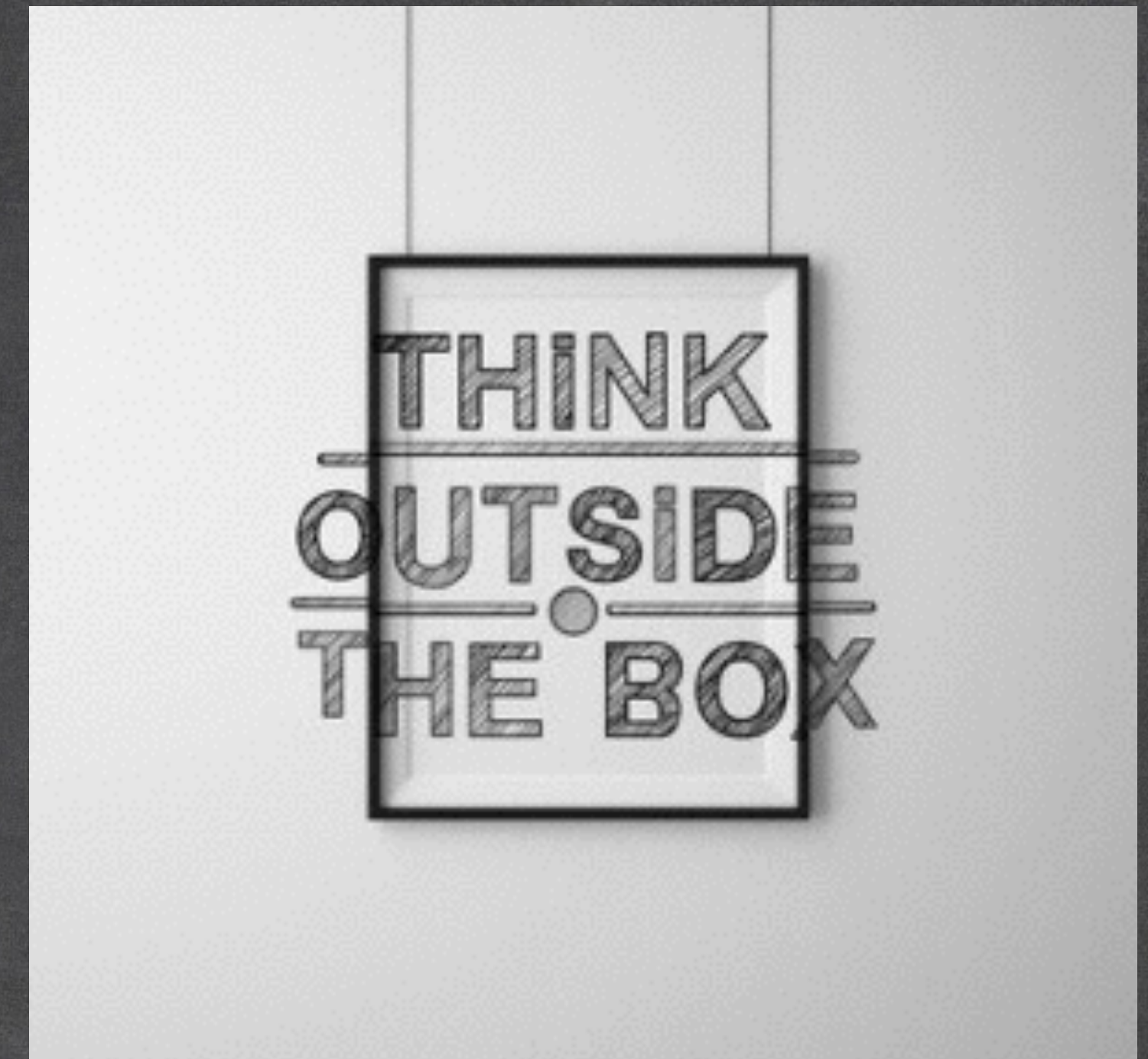
NOTRE VISION

UNE LIBERTÉ RESPONSABLE POUR UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE



NOTRE MISSION

A travers ses publications, ses séminaires, ses conférences, ses travaux de recherche, sa volonté de recueil d'idées novatrices multiculturelles et multidisciplinaires, AIA stimule le débat politique en faisant des propositions contextualisées de réformes concrètes basées sur l'Etat de droit, la liberté économique, la propriété et les libertés individuelles. AIA travaille également au renforcement de la société civile à travers des rencontres-débats, un programme de formation à l'attention des étudiants et des plaidoyers mobilisateurs.



ÉDITORIAL



HERMANN HOKOU
RESPONSABLE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

L'année 2017 a rempli ses promesses à notre institut. En effet, nous avons pu optimiser et finaliser la méthodologie de notre programme foncier *Acteur Communau'Terre*. Notre objectif n'était pas seulement de réussir à introduire des registres fonciers communautaires au sein de nos villages pilotes mais nous visions aussi la répliquabilité du programme et donc son efficacité. Cette année nous a permis d'adapter notre méthodologie. Désormais nos interventions sont plus rapides et à moindre coût sans pour autant en réduire la qualité. La formation des Comités villageois de gestion foncière rurale permet d'assurer la durabilité du registre. Nous recherchons en effet l'autonomie des villages de manière à ce que la gouvernance foncière soit améliorée durablement.

Nous avons profité de notre compétence sur la problématique foncière pour former la société civile et consolider notre implication au sein d'Alerte Foncier, plateforme de la société civile que nous avons contribué à créer en 2015. Ce sont donc des réflexions, des partages d'expérience, des plaidoyers et des formations qui ponctuent la vie d'Alerte Foncier. Comme le dit l'adage : Nous sommes plus forts ensemble !

Par ailleurs, nos partenariats stratégiques avec le syndicat de planteurs SYNAPCI et avec la Chambre Nationale des Rois et chefs traditionnels nous permettent d'enrichir nos analyses et de promouvoir des idées ou des solutions innovantes à travers le fin maillage territorial de ces deux partenaires. Prendre l'information actualisée et contextualisée, puis la diffuser. C'est bien là l'intérêt de ces partenariats solides.

Enfin, il ne suffit pas de savoir faire, il faut aussi faire savoir. Audace Institut Afrique maintient son positionnement dans les médias nationaux ivoiriens et internationaux.

Pour tout ce qui a été accompli, nous remercions nos fidèles bailleurs qui nous offrent leur confiance et particulièrement la Friedrich Naumann Stiftung, l'Atlas Economic Research Foundation, Network for Free Society et Paul Beaumartin. Ce sont eux qui, en toute discrétion, nous soutiennent et nourrissent notre courage pour continuer la mission de recul de la pauvreté que nous nous sommes assignés. Nous remercions également tous les bénévoles impliqués avec passion dans la vie de l'institut. Leur temps et leur détermination à promouvoir la liberté au service d'un développement inclusif, sont à la base de notre dynamisme au quotidien.

POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2017

- **Action** : Foncièrement engagés
- **Formation** : Une société civile forte
- **Communication** : Du savoir faire au faire savoir
- **Influence** : À la source du changement

ACTION

FONCIÈREMENT ENGAGÉS

ACTEUR COMMUNAU'TERRE

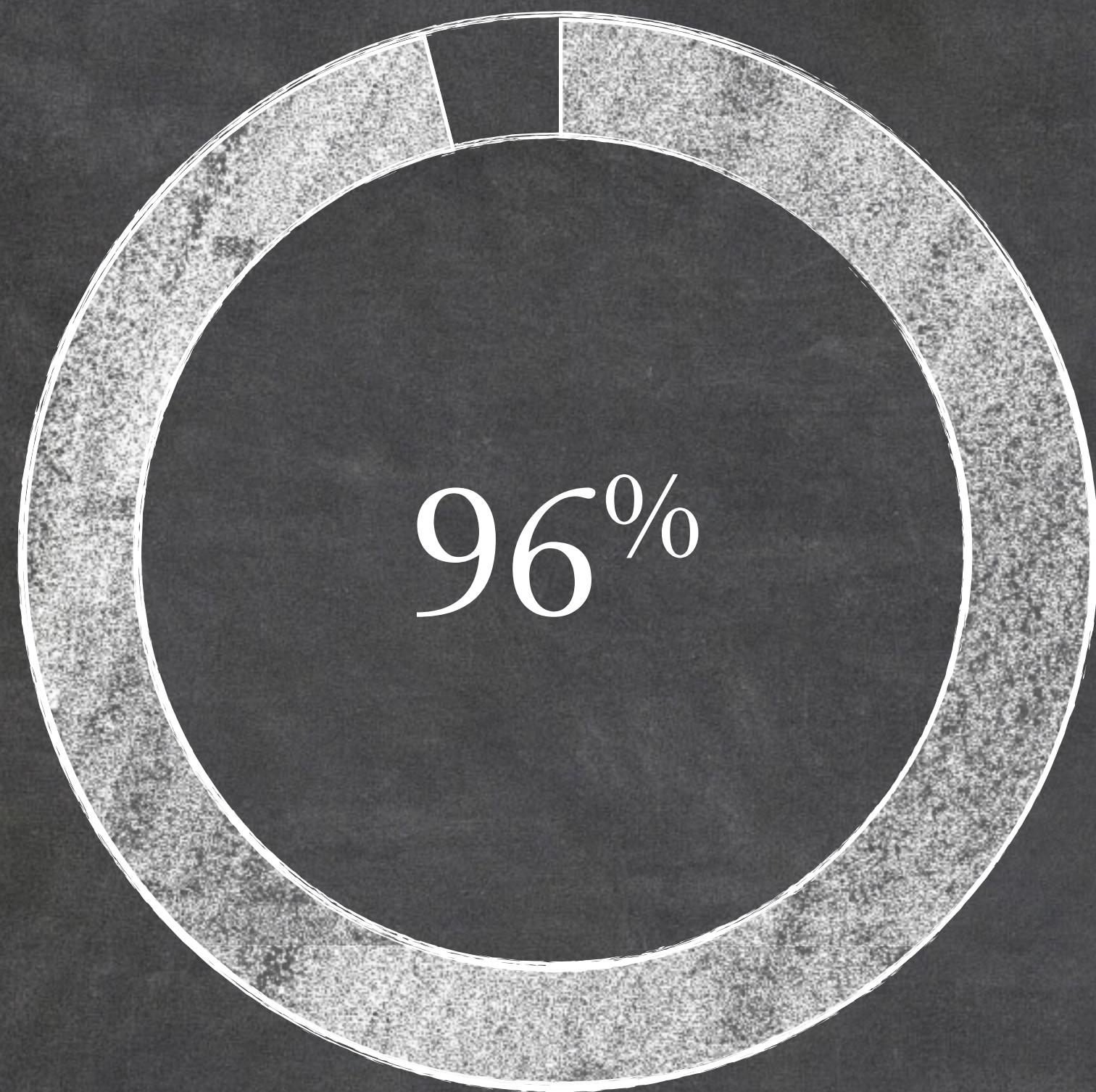


Acteur
Communau' Terre





POURQUOI ACTEUR COMMUNAU'TERRE?



UN CHIFFRE INCROYABLE : SEULEMENT 4% DES TERRES SONT CERTIFIÉS EN CÔTE D'IVOIRE, CE QUI VEUT DIRE QUE 96% DES TERRES SONT RÉGIS PAR LE DROIT COUTUMIER ET NE FIGURENT SUR AUCUN CADASTRE NATIONAL.

DANS CE CONTEXTE, IL EST URGENT D'ENREGISTRER LES CONNAISSANCES DES CHEFS TRADITIONNELS QUI SONT LES SEULS À CONNAITRE LES DÉLIMITATION DES PROPRIÉTÉS DANS LES VILLAGES. LES NOUVELLES TECHNOLOGIES PERMETTENT CELA À MOINDRE COÛT AVEC UN SIMPLE GPS ET UN SMARTPHONE POUR L'ARCHIVAGE DES DONNÉES FONCIÈRES.

ACTEUR COMMUNAU'TERRE POUR LA DURABILITÉ

LES VILLAGEOIS PARTICIPENT ACTIVEMENT A LA RÉALISATION DES CARTES DU VILLAGE EN LIEN AVEC LES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES





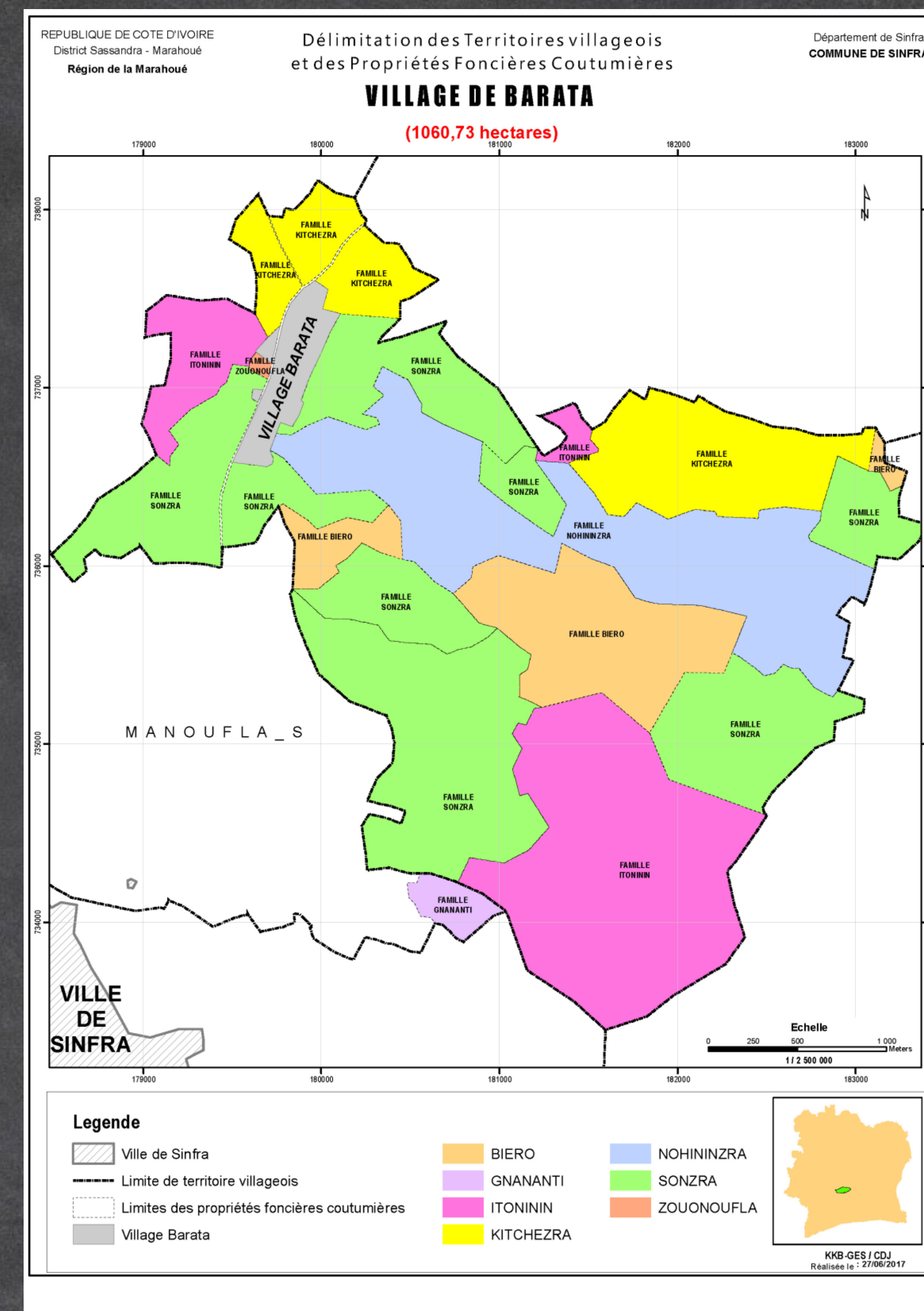
UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LES FEMMES GRÂCE À UN TRAVAIL SOCIOLOGIQUE DE PROXIMITÉ MENÉ PAR LES ÉQUIPES .

QUELS SONT LES PREMIERS RÉSULTATS D'ACTEUR COMMUNAU'TERRE

CLARIFICATION DES DROITS FONCIERS DANS 4 VILLAGES PILOTES

4 VILLAGES DISPOSENT D'UN REGISTRE FONCIER COMMUNAUTAIRE COMPLET AVEC DÉLIMITATION DU TERRITOIRE VILLAGEOIS, ENREGISTREMENT DES PROPRIÉTAIRES COUTUMIERS ET DES EXPLOITANTS LOCATAIRES.

4 COMITÉS VILLAGEOIS DE GESTION FONCIÈRE RURALE SONT COMPOSÉS, STRUCTURÉS AVEC UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR, FORMÉS À L'UTILISATION DU GPS ET À L'ARCHIVAGE DES DONNÉES FONCIÈRES DANS LEUR VILLAGE



LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE LA TRADITION

ARCHIVAGE NUMÉRIQUE DES DONNÉES FONCIÈRES RÉALISÉ PAR LES VILLAGEOIS EUX-MÊMES



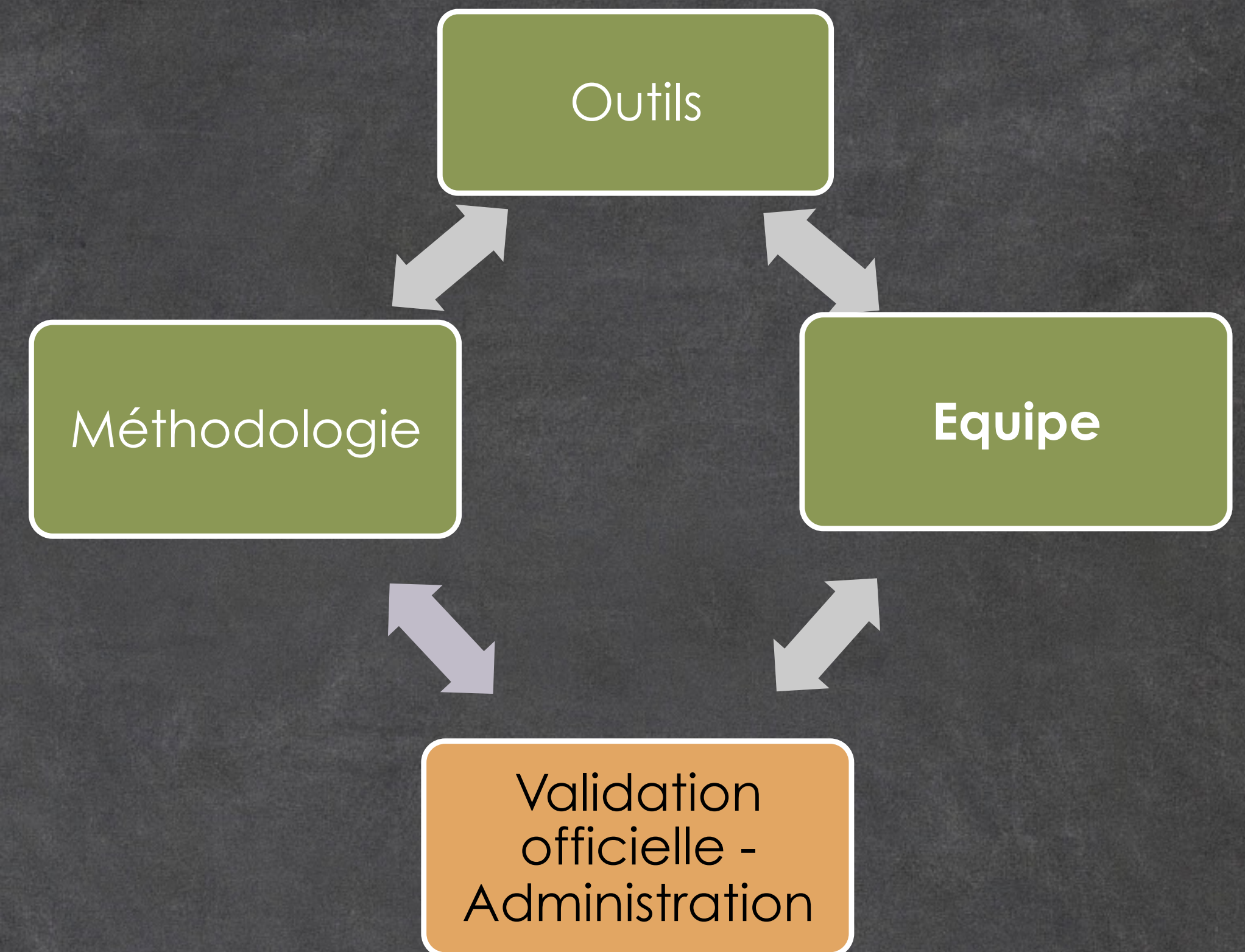


DES POPULATIONS DIGNES ET AUTONOMES



SUR QUOI REPOSE LA RÉUSSITE D'UNE INTERVENTION DANS UN VILLAGE?

- 1 - LE CHOIX DES RESSOURCES HUMAINES EST LE PRINCIPAL PILIER DE LA RÉUSSITE.
- 2 - APRÈS UNE EXPÉRIMENTATION DANS 4 VILLAGES PILOTES, UNE MÉTHODOLOGIE CLAIRE PERMET DE RÉPLIQUER À MOINDRE COÛT LE PROGRAMME. L'EFFICIENCE EST AU COEUR DE NOS EXIGENCES.
- 3 - UTILISER LE MATÉRIEL (GPS ET SMARTPHONE) LE MOINS COUTEUX AVEC DES LOGICIELS LIBRES DONC GRATUITS. L'OBJECTIF EST QUE LE PROGRAMME PUISSE ÊTRE RÉPLICABLE À GRANDE ÉCHELLE.
- 4 - UN LIEN DOIT ÊTRE ÉTABLI AVEC L'ADMINISTRATION TOUTE LA DURÉE D'UNE INTERVENTION DANS UN VILLAGE DE MANIÈRE À ASSURER LA DURABILITÉ DE L'ACTION.



RÉUNION NATIONALE - RESTITUTION 1ÈRE ANNÉE D'ACTEUR COMMUNAU'TERRE

LA SECURISATION DES TERRES RURALES EN CÔTE D'IVOIRE
RECONCILIER TRADITION ET MODERNITE
20 septembre 2018 à la CNRCT - Yamoussoukro



LA RESTITUTION D'ACTEUR COMMUNAU'TERRE

Une affaire pas seulement technique

Les échanges ont montré combien la sécurisation des terres rurales en Côte d'Ivoire n'est pas une affaire uniquement technique mais s'enracine profondément dans la réalité humaine et sociologique du pays. La composition des participants en était la meilleure preuve : au-delà des géomètres et techniciens, un nombre important de préfets et chefs traditionnels étaient présents. Si l'accroissement démographique et le développement économique obligent à une modernisation de la sécurisation des terres rurales de la Côte d'Ivoire, celle-ci ne peut être durable que si elle repose sur une connaissance approfondie des modes d'organisation locale. La création en 2014 de la Chambre des Rois et Chefs Traditionnels de Côte d'Ivoire démontre la volonté du pays d'intégrer la tradition aux institutions modernes et de contribuer ainsi à un développement viable et au recul irréversible de la pauvreté. Faite d'un ensemble, transmis de génération en génération, de connaissances, savoir-faire, croyances, mœurs, lois et opinions, la tradition est le fruit d'un large accord social sur certains comportements, activités et méthodes considérés bons pour la survie et le développement de la société. Dotée d'une solide assise culturelle locale et d'un enracinement profond dans la vie des citoyens, avec des règles acceptées et reconnues par l'ensemble de la communauté, la tradition est en perpétuel mouvement et, articulée en permanence au vécu quotidien des concitoyens, ne peut être déconnectée de la modernité. Toute tentative de développement niant les us et coutumes est donc vouée à l'échec. L'expérience du passé est une référence éminemment utile à la survie et à la prospérité future d'un pays.



LA RESTITUTION D'ACTEUR COMMUNAU'TERRE

Une coutume en évolution constante

La tradition ne doit pas être soumise à une volonté de nivellement et d'uniformisation des cultures et des pratiques. Certains juristes les considèrent comme sans valeur alors qu'elles reposent sur une réalité humaine et sociologique incontournable. Pour d'autres, la tradition s'opposerait au modernisme, ce dernier étant assimilé au refus de l'autorité, au rejet des savoirs collectifs, et à la sacralisation de l'innovation, perçue comme seule condition du progrès. Les valeurs culturelles, us et coutumes d'une population ne peuvent être ignorées et impulser un développement solide ne peut se faire en dehors de ce socle construit par un nombre incalculable de générations. Dans la gestion du foncier rural, plus que dans tout autre domaine, le rôle de la tradition ne peut être sous-estimé. Le foncier rural est en effet l'espace où l'autorité traditionnelle est gestionnaire, gardien et arbitre. Celle-ci est l'élément moteur qui permet au foncier d'exister. Le rôle de la chefferie traditionnelle dans la gestion d'une terre nourricière devenue de plus en plus conflictuelle est central. La tradition n'est pas figée, surtout par rapport au foncier rural, mais elle évolue et épouse les réalités des populations, et cela depuis des siècles, même si certains estiment qu'elle n'évolue pas assez vite. Ainsi, plusieurs femmes sont chefs de village et la Chambre des Rois et Chefs travaille activement à l'évolution des droits de la femme, montrant que pour ces responsables coutumiers la promotion du genre n'est pas un sujet tabou. C'est à tort que la tradition inquiète beaucoup de gens. Sa diversité la rend proche des Hommes et femmes du pays. Cette diversité n'est pas un frein mais une force bien vivante. Certains la critiquent et veulent des modèles importés, oubliant que la tradition travaille à l'amélioration constante des conditions de vie des hommes, leur apportant aide et assistance, et ne s'assignant aucune limite dans la recherche constante de la vérité et de la justice. Dans ce contexte, doit-on continuer à opposer tradition et modernité ?

Traitement des litiges

La connaissance des litiges dus aux problèmes de limites des parcelles, de successions, d'absences des ayants droits, de cessions provisoires transformées en cession définitive, ... doit bénéficier des méthodes propres à la chefferie pour amener paix et cohésion sociale. L'instruction des conflits avec les chefs de famille, de village, de canton et même le roi, se fait selon un processus précis. Une première réunion met en présence les parties en litige, ainsi que les sachants, personnes neutres et témoins crédibles qui détiennent l'histoire de la terre. Puis c'est l'audition des protagonistes, suivie d'une sortie sur le terrain. De retour au village, les informations sont mises en commun et les protagonistes écoutés à nouveau. Une fois les conclusions rendues, les fautifs sont amendés. L'équipe des sachants procèdent alors à la rematérialisation des limites. Cette démarche a l'avantage de renforcer la cohésion sociale et de désengorger les tribunaux puisque 90 % des conflits sont réglés par la médiation traditionnelle. Les autorités traditionnelles sont des cadastres vivants et sont incontournables pour légaliser les droits coutumiers sur les terres rurales. Le cercle vertueux Etat-autorités traditionnelles existe déjà mais doit être consolidé, au service de la paix sociale et de la sécurité. Si la gouvernance locale est forte, l'Etat sera plus fort dans sa mission. L'implication de l'Etat et des autorités coutumières, aux côtés des techniciens (experts, géomètres, arpenteurs,) est nécessaire pour aider à la délimitation villageoise et réduire son coût. Enfin, si la création des commissions villageoises est importante, il faut également une commission foncière de règlement des litiges.



LA RESTITUTION D'ACTEUR COMMUNAU'TERRE

Nouvelles technologies

Pour être encore plus efficaces dans leur fonction de médiation sur le foncier rural, les chefs traditionnels devraient bénéficier de l'apport des technologies nouvelles. Cela permettrait de sécuriser la tradition et de lui permettre de gagner en crédibilité. Il importe aussi que l'Etat et les bailleurs de fonds se coordonnent, dans leur volonté de clarifier et sécuriser les droits fonciers, dans le respect de la tradition. L'introduction dans les villages des nouvelles technologies doit aider à clarifier les droits de chacun, permettant de numériser et d'enregistrer les connaissances traditionnelles sans que celles-ci soient travesties. La formation à l'utilisation des nouvelles technologies va de pair avec l'amélioration de la gouvernance foncière locale. Ici encore, tradition et modernité ne doivent pas être opposées mais être complémentaires de façon à ce que les nouveaux outils (GPS, cartographie, ...) constituent un appui réel qui aide les chefs de village à sécuriser les terres et à limiter les conflits fonciers.

Améliorer la gestion villageoise des territoires

Créés par décret du 13 octobre 99, en application de la loi sur le foncier rural de 98, les CVGFR (comités villageois de gestion du foncier rural) doivent être un véritable organe de gestion consensuel, instaurant la confiance entre villageois et administration et améliorant le vivre ensemble, pour renforcer le cercle vertueux de l'interaction entre les villageois et l'Etat. Force est de constater que certains CVGFR sont quelque peu en sommeil. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette léthargie : ces CVGFR sont souvent mal composés, n'ont pas de missions en dehors de la procédure de certification foncière, et leurs membres et responsabilités sont insuffisamment connus des villageois. Il faut donc agir simultanément, en liant impérativement la sensibilisation et l'information à l'action. Pour cela, il faut une méthodologie reposant sur une approche qualitative de type participatif, faisant appel à des outils comme la MARP (méthode active de recherche participative), l'arbre à problème et la matrice de classification par paire. On pourrait également soumettre aux villageois une fiche de proposition de noms de membres potentiels. L'organisation proposée comprendrait un organe décisionnel (chef de village président d'honneur, président chef de terre, coordonnateur, trésorier, etc.) et un organe technique (arpenteurs, archivistes, informaticiens). Un règlement intérieur contextualisé permettrait de clarifier les rôles, les missions et le rythme des réunions.



LA RESTITUTION D'ACTEUR COMMUNAU'TERRE

Résultats et impacts

La démarche d'Audace Afrique vise à induire plusieurs résultats : réduction des conflits et facilitation de leur résolution ; sécurisation des investissements ; renforcement du lien entre les villages et l'administration ; transition active vers la certification et création d'un terreau favorable aux demandes de certifications groupées et à une massification de la certification ; diminution du coût et des délais de la procédure de certification foncière ; implication du corps préfectoral et de la chefferie traditionnelle, en plus des techniciens ; identification de méthodes avec un meilleur coût/qualité et une certitude de répliquabilité ; définition de solutions fiables, accessibles et contextualisées ; renforcement de la paix sociale et des modes de transmission du patrimoine aux descendants.

Conclusion

Les participants ont salué, de façon unanime, la qualité du projet mis en œuvre depuis mars 2016 par Audace Afrique pour aider les communautés villageoises à clarifier localement la gestion de leurs terres. Ce programme novateur constitue un terrain facilitateur pour l'application de la loi sur le foncier rural de 1998. Une recommandation est qu'il s'inscrive entièrement dans ce contexte de façon à ce qu'il puisse pleinement s'articuler avec le processus de certification foncière dont le maître d'œuvre est désormais l'AFOR.

Rapport réalisé par **Pascal Gbikpi**.



COMMUNICATION

SAVOIR FAIRE ET FAIRE SAVOIR

ACTEUR COMMUNAU'TERRE PRIMÉ

HONORÉ DU 2ND PRIX DU MEILLEUR PROGRAMME AFRICAIN À L'AFRICA
LIBERTY FORUM 2017 ORGANISÉ PAR L'ATLAS ECONOMIC RESEARCH
FOUNDATION (ETATS UNIS).



INVITÉ DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE

15 MINUTES DE PRÉSENTATION DU
PROGRAMME ACTEUR COMMUNAU'TERRE
SUR FRANCE 24



FORMATION

UNE SOCIÉTÉ CIVILE FORTE

FORMATION AU FONCIER RURAL

Femmes

LES FEMMES DU RÉSEAU DES ASSOCIATIONS DES FEMMES ACTIVES D'AFRIQUE (RAFAA) FORMÉES À LA PROBLÉMATIQUE DE L'ACCÈS DES FEMMES À LA TERRE EN ZONE RURALE.



Partis politiques



IMPLICATION AU SEIN D'ALERTE FONCIER

ALERTE
Foncier

AUDACE INSTITUT AFRIQUE EST MEMBRE DU GROUPE DE COORDINATION STRATÉGIQUE D'ALERTE-FONCIER, PLATEFORME REGROUPANT 41 ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE IMPLIQUÉES DANS LA PROBLÉMATIQUE FONCIÈRE .

FORMATION - PLAIDOYER - INFLUENCE - REFLEXIONS PROSPECTIVES
PLUS FORT ENSEMBLE !



INFLUENCE

À LA SOURCE DU CHANGEMENT

DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES

SYNAPCI



EN PARTENARIAT AVEC SYNAPCI (SYNDICAT NATIONAL AGRICOLE POUR LE PROGRÈS EN CÔTE D'IVOIRE) POUR DÉFENDRE LA CAUSE DES PLANTEURS DE CACAO.

1 : PLAIDOYER POUR LA LIBÉRALISATION DE LA FILIÈRE CACAO

2 : AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES TERRES DES PLANTEURS GRÂCE À LA DIFFUSION DE CONTRATS CLAIRS ET CRÉDIBLES AU SEIN DU RÉSEAU DE SYNAPCI QUI REGROUPE PLUS DE 50000 PLANTEURS

CNRCT



UN PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE NATIONALE DES ROIS ET CHEFS TRADITIONNELS (CNRCT), ÉLEVÉE AU RANG D'INSTITUTION EN 2016, PERMET :

- DE MIEUX COMPRENDRE LA PROBLÉMATIQUE FONCIÈRE DANS TOUTE SA DIVERSITÉ SELON LES AIRES CULTURELLES DU PAYS PUISQUE LA CHAMBRE A 262 REPRÉSENTANTS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL.

- DIFFUSER DES INFORMATIONS À TRAVERS LE FIN MAILLAGE TERRITORIALE DE LA CHAMBRE

- DE RÉALISER DES PLAIDOYERS EN COMMUN POUR UNE MEILLEURE SÉCURITÉ DES TERRES VILLAGEOISES EN ALLIANT LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES.

NOS PRINCIPAUX DONATEURS

Friedrich Naumann
STIFTUNG

FÜR DIE FREIHEIT



NETWORK FOR A
FREE SOCIETY



Libre Afrique

Un regard alternatif sur le continent

ARIS

ADVANCED RESEARCH & INTELLIGENCE SERVICES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



Audace Institut Afrique

Tel : +(225) 57 88 82 91

Mail : institut@audace-afrique.org

www.audace-afrique.org